



Communiqué de presse

Paris, le 17 juillet 2017

Dialogue social : Les dirigeants abordent avec optimisme les réformes gouvernementales

- Dialogue social : un enjeu déterminant pour 9 dirigeants sur 10
- La politique gouvernementale sur le dialogue social est anticipée avec optimisme
- A plus court terme, l'impact des dernières évolutions légales est jugé globalement positif
- 8 dirigeants sur 10 estiment que les conditions d'un dialogue social constructif sont actuellement réunies dans leur entreprise. Parmi eux, 84 % attribuent ce succès aux bonnes relations qu'entretient la direction avec ses partenaires sociaux

A la suite des différentes lois sur le travail votées depuis 2013, notamment la loi de Sécurisation de l'Emploi, les lois Rebsamen, Macron et El Khomri, le rôle de la négociation collective et du dialogue social dans l'entreprise, au cœur de l'actualité, s'est significativement accru. Afin de mesurer les conséquences concrètes de ces évolutions, KPMG, qui accompagne les entreprises dans leur transformation sociale, a mené, avec l'IFOP, une enquête sur :

- la perception, les pratiques et les besoins des dirigeants et des Directeurs des Ressources Humaines en matière de dialogue social, notamment dans le contexte de transformation en profondeur du cadre légal en cours et à venir ;
- leurs expériences des relations sociales à l'occasion de réorganisations et restructurations ;
- leur perception et leur expérience à l'épreuve d'opérations de croissance externe ou de cession.

Le dialogue social : un enjeu déterminant pour 9 dirigeants sur 10

Le caractère déterminant du dialogue social est pris en compte de manière quasi unanime par les dirigeants qui sont **91 % à le qualifier d'enjeu important pour leur entreprise** : la proportion majoritaire des personnes interrogées qui considère le dialogue social comme « tout à fait » important (60 %) témoigne d'une réelle intégration de cette dimension.

A noter : la part des dirigeants estimant que le dialogue social est un enjeu prépondérant est plus élevée dans les structures de plus de 500 salariés (66 %), dans celles ayant un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions d'euros (66 %) et dans le secteur des services (65 %).

Le dialogue social répond à une véritable dynamique. **77 % des dirigeants affirment en effet inscrire le dialogue social dans une politique générale d'accompagnement à la**

conduite du changement au sein de leur entreprise ; parmi eux, 30 % déclarent que ce degré d'intégration est très élevé.

La politique gouvernementale sur le dialogue social est anticipée avec optimisme

77 % des dirigeants déclarent que les mesures gouvernementales en cours auront un impact positif sur les pratiques en matière de dialogue social en France.

L'adhésion à la politique menée par le gouvernement actuel est plus marquée dans le secteur du commerce, en région parisienne et parmi les interrogés ayant moins de quarante ans. A l'inverse, cette adhésion est moins significative dans le secteur du BTP et dans les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros.

A plus court terme, l'impact des dernières évolutions légales est jugé globalement positif

52 % des dirigeants considèrent que ces évolutions légales vont favoriser le dialogue social. Parmi eux, 41 % nuancent leur jugement en déclarant qu'elles ne vont que « légèrement » le favoriser. Un tiers (34 %) d'entre eux n'anticipent aucune conséquence de ces mesures sur le dialogue social. Seuls 11 % des dirigeants expriment une perception négative, craignant qu'elles ne freinent le dialogue social.

Les dernières dispositions légales tendent à faire émerger une culture du compromis mais le déséquilibre demeure élevé entre les bénéfices pour les entreprises et les garanties pour les salariés. Les dirigeants considèrent en effet qu'elles sécurisent davantage les entreprises que les salariés. Si deux dirigeants sur trois (68 %) estiment que ces mesures sont de nature à permettre aux entreprises de mieux s'adapter aux chocs et ruptures d'un environnement économique concurrentiel, une faible majorité (55 %) pense qu'elles permettront de sécuriser la situation des salariés.

Seuls 30 % des dirigeants estiment que l'autre objectif du dialogue social, à savoir impliquer et responsabiliser davantage les organisations syndicales ou les représentants du personnel dans les enjeux économiques des entreprises, n'est pas atteint.

8 dirigeants sur 10 estiment que les conditions d'un dialogue social constructif sont actuellement réunies dans leur entreprise. Parmi eux, 84% attribuent ce succès aux bonnes relations qu'entretient la direction avec ses partenaires sociaux

L'existence d'un contexte favorable à la qualité du dialogue social est soulignée par 82 % des dirigeants, 39 % d'entre eux estimant même les conditions de cette dernière comme « tout à fait » réunies au sein de leur entreprise.

Lorsque qu'ils estiment que les conditions sont réunies en faveur d'un dialogue social constructif dans l'entreprise, les dirigeants attribuent avant tout cette réussite aux bonnes relations entre la direction et les organisations syndicales ou les représentants du personnel (pour 84 % d'entre eux).

A l'inverse, les principales difficultés liées aux évolutions récentes du droit du travail ne sont pas principalement liées à l'organisation de l'entreprise mais tiennent au manque de temps (42 %) et à leur difficulté de mise en œuvre (37 %). Connaître et comprendre toutes ces nouvelles dispositions représente une difficulté pour 3 dirigeants sur 10.

L'ambition de KPMG est d'accompagner ses clients dans l'évolution de leurs pratiques en matière de dialogue social, consistant à partager davantage leur vision et leurs projets avec leurs représentants du personnel et leurs organisations syndicales, à encourager un dialogue social responsable autour d'enjeux qui intéressent la performance économique et la vie des salariés et à rechercher des solutions de terrain, concertées et équilibrées.

Méthodologie

- Etude menée par l'institut IFOP auprès d'un échantillon de 400 dirigeants d'entreprise de 200 salariés et plus.
- Chaque catégorie a été ramenée à son poids réel lors du traitement des résultats. L'échantillon a été stratifié par région.
- Les interviews ont été réalisées par téléphone du 12 au 26 juin 2017.

L'étude est disponible sur demande auprès du service de presse.

Contacts

Marion Giroud
mgiroud@kpmg.fr – 06 13 89 74 89

Hélène Carlander
hcarlander@kpmg.fr – 01 55 68 26 34 – 06 15 92 23 99

KPMG France

Leader de l'audit et du conseil, KPMG France est membre de KPMG International, réseau de cabinets indépendants exerçant dans 152 pays. Nos 8 500 professionnels interviennent auprès des grands groupes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des PME jusqu'aux start-up, dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

kpmg.fr/media



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : hcarlander@kpmg.fr

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.